

COMMUNE DE WALCOURT



AVIS

(Art. D65 et R21 du Code de l'environnement)

Concerne la demande de permis d'environnement introduite par la SRL ERNAGRI, rue de Senzeilles, 15 à 5650 Fontenelle en vue d'exploiter un site de stockage de plaquettes de bois brut et ce, rue des Roses à 5650 Fontenelle.

En date du 19/12/2023 le Fonctionnaire technique a déclaré le dossier complet et recevable et informe qu'il n'impose pas d'étude d'incidences sur l'environnement. Cette décision est consultable durant 15 jours à partir du 27/12/2023 à l'Administration communale, service environnement, place de l'Hôtel de Ville 5 à Walcourt chaque jour ouvrable de 9 à 12h et en dehors de ces heures, sur rendez-vous auprès du service (071/61.06.19 – environnement@walcourt.be)

Walcourt, le 22/12/2023